



PHILIPPE MASSON, Membre du réseau *Différence*, expert-comptable et associée du cabinet *Aliantis*.

Pour une meilleure gestion des crises par les PME

A lors que les grandes entreprises sont habituées à mesurer et anticiper la plupart des aléas susceptibles de perturber leur fonctionnement, cette anticipation des risques est très souvent totalement absente dans les PME de notre pays.

Les crises financières, naturelles, puis nucléaires, qui ont récemment affecté le Japon montrent que la survie des entreprises est régulièrement susceptible d'être remise en cause sans que leurs dirigeants, leurs salariés et même leurs conseils n'en soient conscients.

L'exercice est certes perturbant : « Que pourrait-il arriver de grave dans notre environnement immédiat pour les prochaines années? » L'expérience montre pourtant très clairement qu'une entreprise qui a déjà réfléchi aux solutions à mettre en place en cas de problème, résiste bien plus souvent à la catastrophe qui est survenue. Une fois recensés les risques graves les plus probablement encourus, il est quelquefois assez simple de prévoir quelles mesures de survie pour l'entreprise pour-

raient être mise en place.

Il suffit souvent de généraliser la réflexion en la matière sur les points clés de l'entreprise pour détecter quelques réflexes qui deviennent évidents dès que la question se pose.

EN MATIERE INFORMATIQUE ET COMMUNICATION

- Sommes-nous en mesure de joindre les

« La survie des entreprises est régulièrement susceptible d'être remise en cause sans que leurs dirigeants, leurs salariés et même leurs conseils n'en soient conscients »

collaborateurs sur leurs téléphones personnels ?

- Qui emporte avec lui le serveur de l'entreprise ou ses sauvegardes si le bâtiment est en péril ?

- Connaît-on un consultant compétent pour nous assister si notre société est mise en cause dans les médias ?

EN MATIERE DE SECURITE DES LOCAUX

- A quand remonte le dernier test d'évacuation des locaux
- Qui sait se servir des extincteurs et ont-ils été vérifiés récemment ?

EN MATIERE JURIDIQUE ET FINANCIERE

- A quand le dernier Audit des assurances de la société ?

- Qui appelle l'avocat en cas de perquisition ou de garde à vue du responsable de l'entreprise ?

- Que fait-on si notre banquier change d'avis et nous refuse un financement crucial ?

EN MATIERE DE PRODUCTION

- Avons-nous un accord avec un confrère ami qui pourrait nous aider en cas d'interruption de la production ?

- Quels collaborateurs peuvent réellement travailler de

chez eux ?

Grace à leur expérience et leur formation d'Auditeurs, les Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes ont un rôle à jouer dans cette démarche de réflexion et d'anticipation, ils seront généralement des conseils très utiles en la matière.